Finances publiques locales

L'ANALYSE FINANCIERE DES COMMUNES ET DES EPCI

LE PROGRAMME

Préambule : des principes, une stratégie, un outil de pilotage

Des objectifs, des ratios, un référentiel

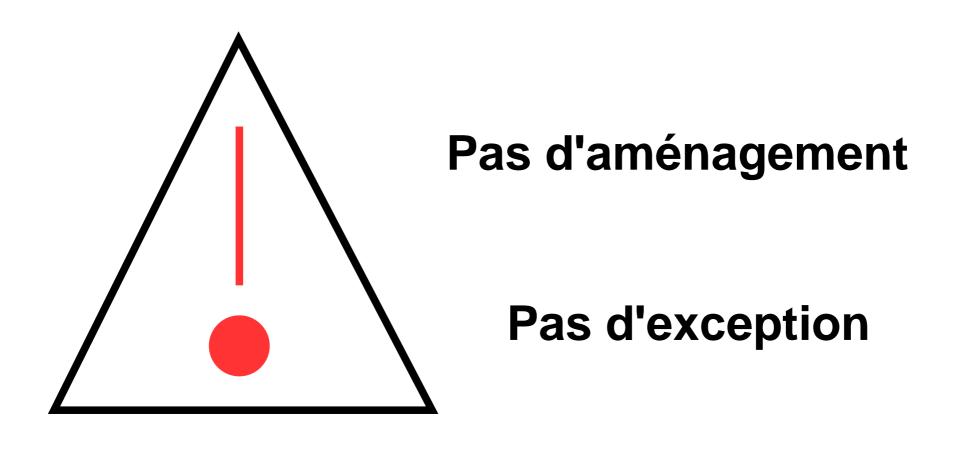
 Une méthode d'analyse financière rétrospective et prospective

LE PRINCIPE D'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Ce principe s'applique à toutes les décisions budgétaires : budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives, budgets annexes

C'est un équilibre **COMPTABLE** et un équilibre **REEL**

LE PRINCIPE D'EQUILIBRE BUDGETAIRE NE SUPPORTE



INFORMATIONS SUR L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

- Détail des opérations d'ordre budgétaire
- Permanence des méthodes utilisées : régime d'amortissement, de reprise des subventions d'investissement et des charges à répartir sur plusieurs exercices
- Etat des provisions constituées
- Etat des charges à répartir
- Etat des dépenses engagées et non mandatées
- Situation des AP / CP
- Tableau des acquisitions et immobilisations
- Etat des immobilisations amortissables et non amortissables
- Etat de la dette, des crédits de trésorerie et de crédits-bail
- Décisions en matière de contributions directes

L'EQUILIBRE COMPTABLE

Le total des recettes doit être égal au total des dépenses :

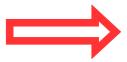


En section d'investissement

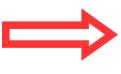
Au total des sections

L'EQUILIBRE REEL

3 conditions:



L'équilibre doit être réalisé par sections de fonctionnement et d'investissement



Les recettes et les dépenses doivent être évaluées de façon sincère, sans omission, minoration ou majoration



Le remboursement de la dette en capital doit être couvert par des ressources propres de la collectivité

L'EQUILIBRE financier

C'est la capacité de la collectivité à faire face à ses Engagements à court, moyen et long terme



À court terme : rembourser les lignes de trésorerie et/ou le tirage utilisés en lignes

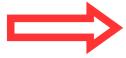


À moyen terme : payer ses fournisseurs



À long terme : rembourser les emprunts

PARMI LES GRANDS PRINCIPES COMPTABLES



L'indépendance ou séparation des exercices



La sincérité



La règle de prudence



La régularité et la permanence des méthodes

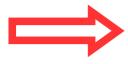


Le rattachement des charges et des produits à l'exercice

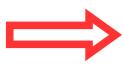
Garantir la fiabilité des engagements, des flux et des résultats

Préambule : définir une stratégie

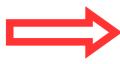
Déterminer des marges de manœuvre annuelles ET à moyen terme



La primauté de l'équilibre budgétaire annuel



La préservation de l'équilibre financier par le maintien de la capacité à investir



La consolidation de marges de manœuvre budgétaires

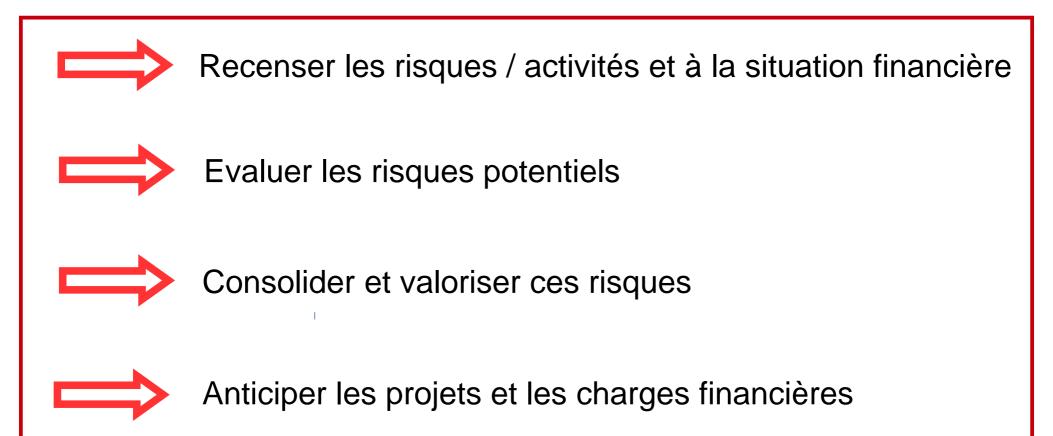


La place seconde de l'équilibre bilantiel et de l'analyse de la valeur patrimoniale

Importance de la quantité et de la qualité des services publics rendus

Préambule : l'analyse financière un outil de pilotage

Pourquoi une analyse financière rétrospective et prospective ?



Porter un projet de mandat et des politiques publiques en connaissance de cause

Petit rappel du PLAN DE COMPTES

Les comptes de bilan retracent les opérations patrimoniales

Classe 1 capitaux permanents

Classe 2 valeurs immobilisées

Classe 3 stocks

Classe 4 comptes de tiers

Classe 5 comptes financiers

Petit rappel du PLAN DE COMPTES

Les comptes de résultat photographient les recettes et les dépenses de gestion financières et exceptionnelles d'une année dont le résultat sera incorporé au bilan :

Classe 6 charges par nature Classe 7 produits par nature

Petit rappel du PLAN DE COMPTES

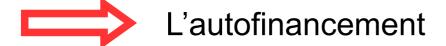
Section de fonctionnement	
DEPENSES	RECETTES
Chapitre globalisé 011	Chapitre 70
Chapitres 60, 61, 62, 63	Chapitre 71
Chapitre globalisé 012	Chapitre 72
Chapitres 63, 64	Chapitre 73
Chapitre 65	Chapitre 74
Chapitre 66	Chapitre 75
Chapitres 67, 68	Chapitre 76
	Chapitres 77, 78

Petit rappel du PLAN DE COMPTES

Section d'investissement	
DEPENSES	RECETTES
Chapitre 20	Chapitre 10
Chapitre 21	Chapitre 13
Chapitre 23	Chapitre 16
OPERATIONS	
CP / AP	

Les objectifs de l'analyse

Connaître et mesurer l'évolution des marges de manœuvre







3 éléments d'équilibre financiers interdépendants

EBF ET CAF

Des notions à bien connaître!



Calcul de l'Excédent Brut de Fonctionnement (EBF) ou épargne de gestion



Calcul de la CAF



Calcul de la CAF brute et de la CAF nette

Conditionnées par la flexibilité / rigidité des dépenses et des recettes de fonctionnement

L'Excédent Brut de Fonctionnement (EBF) ou épargne de gestion

C'est un solde = recettes de gestion – dépenses de gestion

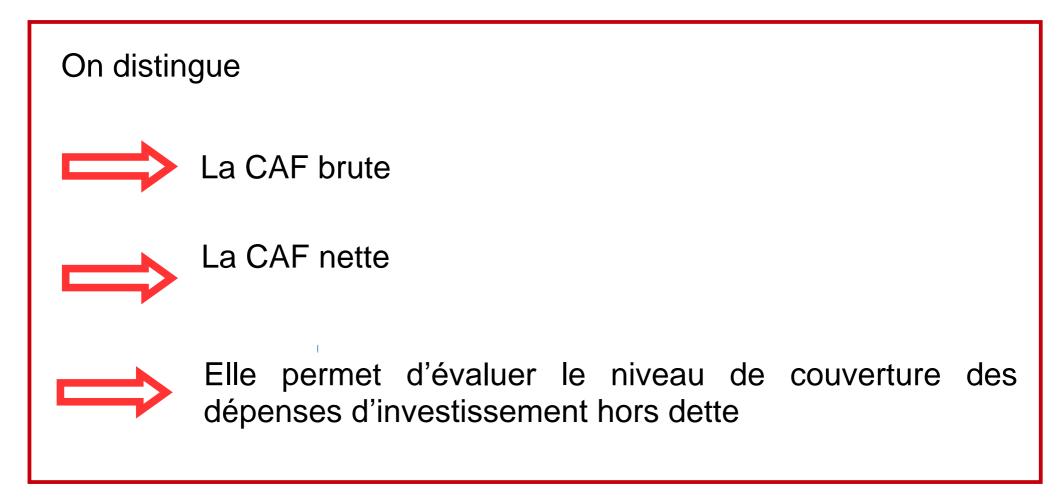


Soit l'excédent des produits réels de fonctionnement hors produits et charges financiers exceptionnels

Permet d'évaluer le montant d'épargne que la collectivité dégage de son activité courante

On parle aussi de « petit équilibre » et son évolution est à surveiller

La Capacité d'Autofinancement ou CAF



C'est une notion essentielle qui permet de déterminer les marges de manœuvre

La CAF brute

C'est un solde = EBF + les produits financiers et exceptionnels – les charges financières et exceptionnelles



$$EBF + (76 // 77) - (66 // 67)$$



Soit l'excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement



Permet d'évaluer le montant d'épargne que la collectivité dégage de son activité courante

La CAF nette

C'est un solde = CAF brute – remboursement du capital de la dette



CAF brute – (16)



Soit l'épargne nette par rapport aux recettes réelles de fonctionnement



Elle peut aussi se calculer à partir du résultat net

La capacité d'investissement

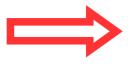
L'importance des dépenses d'investissement



Variable d'ajustement



Dépend à la fois de la CAF et de la capacité d'endettement



Calcul du besoin de financement = recettes d'investissement définitives – autofinancement (FCTVA, subventions, cessions...)

La nécessité d'une CAF élevée pour financer les dépenses d'investissement et ne pas trop augmenter le niveau d'endettement

La capacité d'endettement

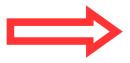
La résultante de la capacité d'autofinancement et des décisions d'investissement



Dépend de la dette de la collectivité



Danger si l'encours de la dette s'accroît plus vite que la marge d'autofinancement réduite par le poids des intérêts



Nécessaire calcul de la capacité de désendettement (cf ratios infra)

La nécessité d'un niveau d'endettement acceptable

SYNTHESE

DEPENSES RECETTES

Dépenses Réelles de fonctionnement

Epargne de Gestion ou EBF

Intérêts de la dette

(Provisions)

Epargne brute ou CAF brute

Recettes Réelles de fonctionnement

Capital de la dette

Dépenses d'investissement

Epargne brute ou CAF brute

Epargne nette ou CAF nette

Recettes d'investissement

Les soldes intermédiaires de gestion ou soldes de fonctionnement

Recettes de gestion (013 // 70 // 73 // 74 // 75) - Dépenses de gestion (011 // 012 // 014 // 65)

= Excédent Brut de Fonctionnement (EBF)

EBF + Produits calculés – charges calculées (68)

= Résultat couran non-financier

Produits financiers (76) - Charges financières (66)

= Résultat courant financier

Résultat courant non financier + Résultat courant financier

= Résultat courant

Produits exceptionnels – charges exceptionnelles

= Résultat exceptionnel

Résultat courant + Résultat exceptionnels

= RESULTAT NET

La capacité d'autofinancement : la CAF

Autre mode de calcul

Résultat net de l'exercice

- + dotations nettes aux amortissements et provisions (C 68)
- reprise sur provisions et amortissements (C 78)
- neutralisation des amortissements (C 776)
- + valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés (C 675)
- produits des cessions d'éléments d'actifs (C 775)
- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat (C 777)

Les ratios

Un ratio est un chiffre ou un pourcentage. Il résulte d'une division entre deux données des sections de fonctionnement ou d'investissement, peut être exploité pour apprécier la situation d'une collectivité, son évolution, pour réaliser des comparaisons et analyser la structure de ses coûts, sa solvabilité ou son équilibre financier.



Prévus par le CGCT pour les communes de plus de 3500 habitants, les EPCI, les départements et les régions



Au total 11 ratios



Il existe des ratios de niveau et des ratios de structure

Les ratios de niveau

Les ratios de niveau comportent au numérateur une donnée budgétaire ou financière et au dénominateur la population



Permettent de se comparer entre collectivités de même catégorie et de même strate (-3 500 hab°

- Dépenses réelles de fonctionnement / Population
- Produits des impositions directes / Population
- Recettes réelles de fonctionnement / Population
- Dépenses d'équipement brut / Population
- Encours de dette / Population
- DGF / Population

Attention : comparer ce qui est comparable (modes de gestion, satellites...)

Des objectifs, des ratios, un référentiel Les ratios de structure

Les ratios de structure comportent au numérateur et au dénominateur une donnée budgétaire ou financière



Permettent d'analyser et d'évaluer la situation financière

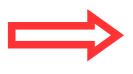
- Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement
- Coefficient de Mobilisation du Potentiel Fiscal (voire élargi)
- Marge d'Autofinancement Courant
 dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement
- Taux d'équipement
 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
- Taux d'endettement
 - = Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement

Un ratio facultatif mais indispensable

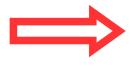
La capacité de désendettement



Dette au 31 décembre / Epargne brute ou CAF brute



Mesure en combien d'années une collectivité peut rembourser sa dette si elle utilise, pour cela son épargne brute



La situation de la collectivité se dégrade si ce ratio augmente

Un référentiel

Dépasser un raisonnement purement budgétaire pour passer à une analyse intégrant les aspects bilantiels de l'équilibre financier



Pas de méthode clairement identifiée pour les collectivités



Des approches et des méthodes différentes selon les objectifs recherchés



La situation financière de la collectivité analysée à partir de 3 trois sous-ensembles du bilan

1 – Le Fonds de Roulement

C'est l'excédent de ressources stables sur l'actif immobilisé brut

= capitaux permanents (fonds propres + provisions + dettes financières)



_

Actif immobilisé net (actifs immobilisés + charges à répartir)



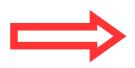
Montre le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses



À présenter en nombre de jours de dépenses réelles

2 – Le Besoin en Fonds de Roulement

C'est la différence entre les créances et les dettes à court terme



= actif circulant + dépenses à classer ou à régulariser

Dettes diverses + comptes de régularisation



Une créance constatée génère un besoin de financement



Une dette constatée non payée diminue le besoin de financement

3 – La Trésorerie

C'est le solde figurant au compte au Trésor, pour l'essentiel



Une créance constatée génère un besoin de financement

A présenter en nombre de jours de dépenses réelles

Méthode d'analyse financière rétrospective et prospective

Le périmètre de la collectivité

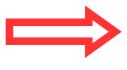
A prendre en compte pour l'analyse



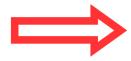
Le budget principal et les budgets annexes



Les modes de gestion des services publics

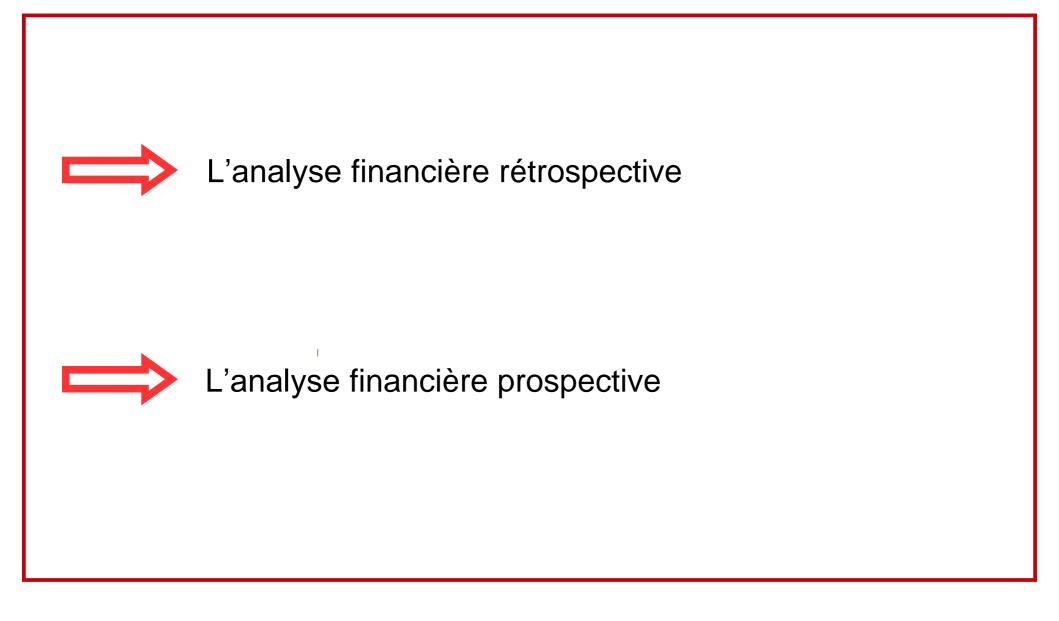


L'appartenance à un EPCI et à des syndicats intercommunaux, syndicats mixtes...



Les satellites : associations, SEML, SPL...

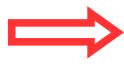
Méthode d'analyse financière rétrospective et prospective



L'analyse rétrospective des comptes



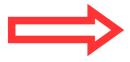
Les comptes administratifs



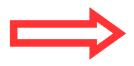
Les comptes de gestions est notamment les Bilans et les Comptes de Résultat



Transcrire en masses financières significatives



Calculer les ratios



Interpréter les résultats des données sur 3 à 5 ans

Les étapes de la démarche rétrospective



L'élaboration d'un compte administratif « sincère »



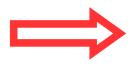
La formation de l'autofinancement (soldes intermédiaires de gestion et CAF)



Le financement des investissements (épargnes, tableau de financement)

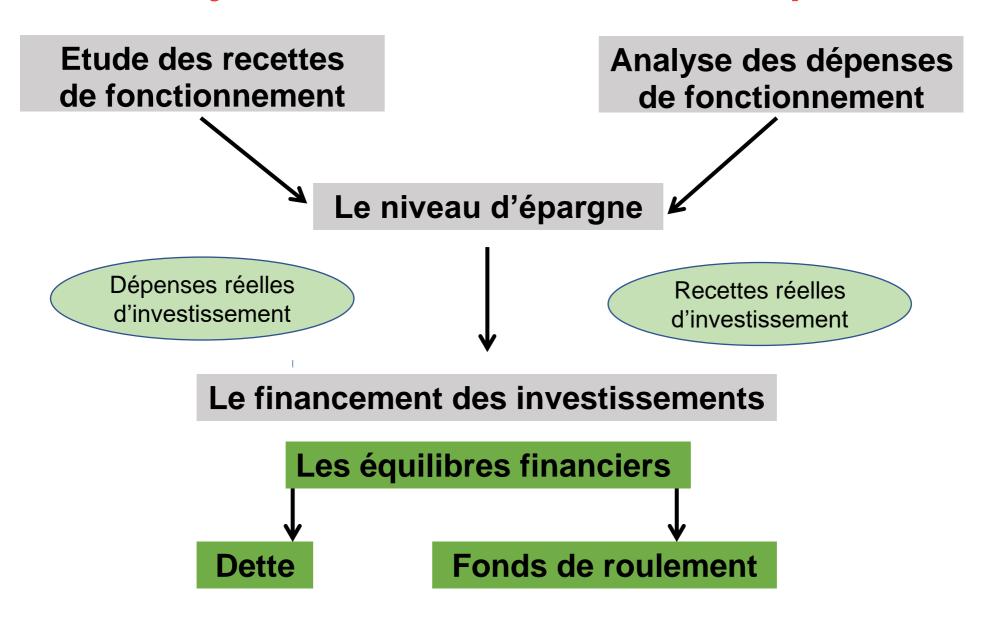


Les équilibres financiers (Fonds de Roulement, Besoin en Fonds de Roulement et Trésorerie)



Evaluation des marges de manœuvre (endettement...)

Les objectifs de la démarche rétrospective



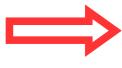
Le préalable indispensable : le compte administratif sincère



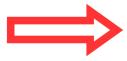
Document de base avec le compte de gestion, pour comparer les prévisions et les réalisations



Prendre en compte plusieurs exercices pour identifier les dépenses et les recettes conjoncturelles et structurelles



Une méthode d'analyse identique d'exercices budgétaires en exercices budgétaires



La tenue d'une comptabilité d'engagement fiable



La constatation de l'ensemble des restes à réaliser

La tenue d'une comptabilité d'engagement fiable



Une tenue obligatoire de la comptabilité d'engagement (CGCT)



Une information des élus et des services



Un outil de gestion pour établir le compte administratif

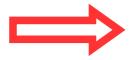
L'engagement juridique est l'acte par lequel la collectivité créé ou constate à son encontre une obligation de laquelle résultera une charge. Il doit rester dans les limites des autorisations budgétaires. Le contrôle de la disponibilité des crédits est opéré lors de l'engagement comptable qui est concomitant à l'engagement juridique.

La tenue d'une comptabilité d'engagement fiable

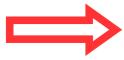


L'ordonnateur doit connaître au jour le jour la disponibilité des crédits

Crédits ouverts, dépenses engagées non mandatées, mandats émis



Engagement provisionnel en début d'exercice



Engagement ponctuel en cours d'année

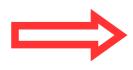


Engagement anticipé ou réservation de crédits

La tenue d'une comptabilité d'engagement fiable



Au 31 décembre de l'exercice état des dépenses de fonctionnement engagées non mandatées joint au compte administratif



Rattachement des dépenses de fonctionnement engagées dont le service a été fait, avec contrepassation sur l'exercice n+ 1

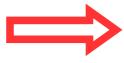


Les Restes à Réaliser de la section d'investissement correspondant aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines à réaliser

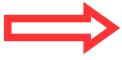
Les opérations de fin d'exercice préalables à la détermination du résultat



Rattachement des charges et des produits à l'exercice dont les ICNE



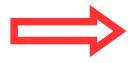
Les charges et les produits constatés d'avance



La répartition des charges sur plusieurs exercices



L'amortissement des biens et la reprise des subventions



Les provisions

L'analyse prospective



Rechercher une stratégie financière avec l'adéquation entre un programme d'investissements et la capacité financière de la collectivité



Des leviers :

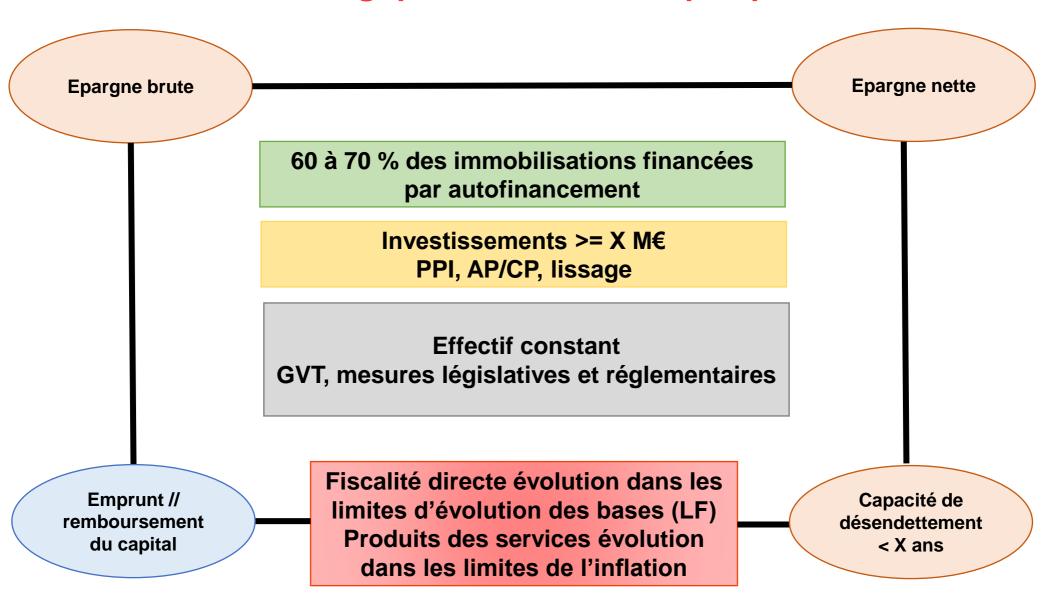
- Lissage ou décalage des plans pluriannuels d'investissement
- Réduction des investissements
- Utilisation de la technique des AP / CP et conserver une enveloppe d'investissement courant
- Déterminer le niveau maximum d'évolution de la fiscalité
- Réaliser des économies de fonctionnement

Pour une stratégie équilibrée

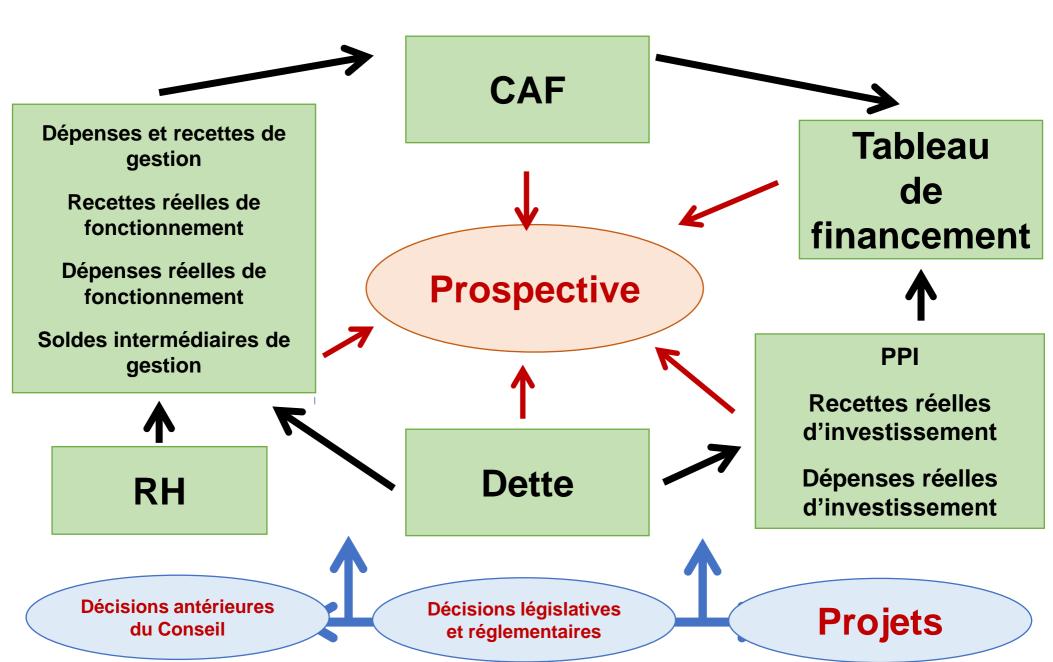
La prospective consiste à borner le chemin pour éviter les sorties de route ! Il faut donc fixer des indicateurs et des ratios qui feront référence

- Intégrer l'inflation dans l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement, d'un exercice sur l'autre
- Définir la capacité de désendettement soutenable avec un nombre d'années raisonnable
- Fixer un **niveau d'autofinancement** en volume ou en % des recettes de fonctionnement
- Maîtriser l'évolution des épargnes en volume
- Financer les dépenses d'équipement par un niveau d'autofinancement
- Adosser la durée des emprunts au projet et à l'amortissement technique des biens
- Fixer un seuil théorique à l'emprunt d'équilibre pour un remboursement du capital réaliste
- Elaborer un PPI

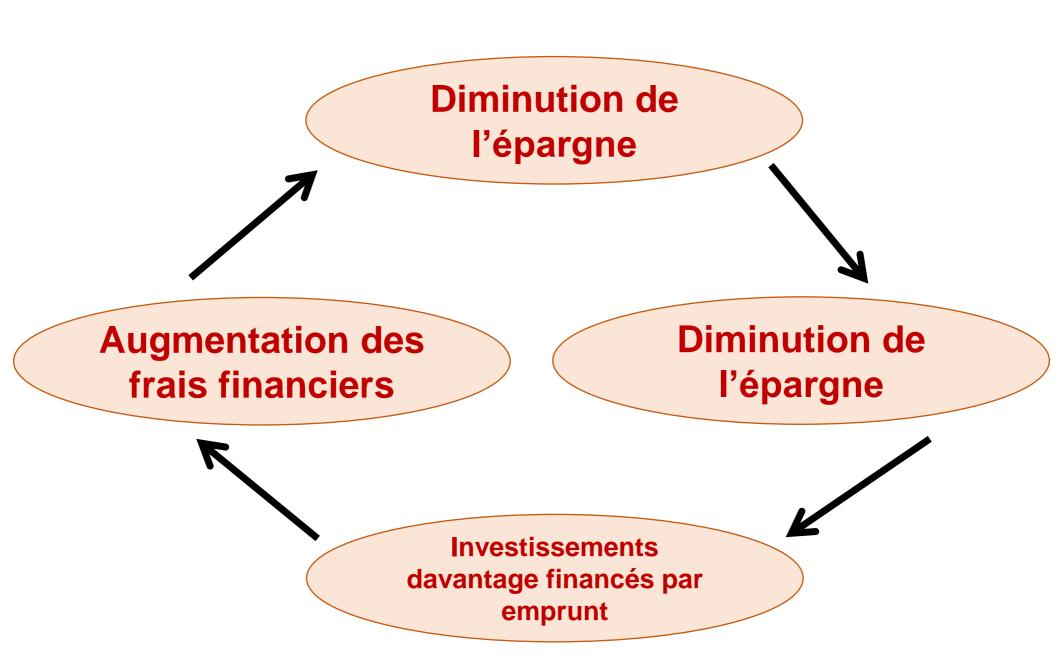
Orientations stratégiques à décliner en quelques scénarios



Des ratios et des indicateurs



Attention au cercle vicieux



Maîtriser le cercle vertueux

